

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2025-03-04**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 13
Présents : 09
Pouvoir : 02
Votants : 11

L'an deux mil vingt cinq
Le 20 mars à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 14 mars 2024

OBJET : FINANCEMENT DU SIVU DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Dominique FLACHER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Marcel BERTHIER, Philippe PELLET, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL

Pouvoirs : Annie PIGNEDE à Jean-Michel DREVET ; Laure-Paola GUIVIER à Sébastien GUILLAUD

Excusés : Albane PINEDE, Jean-Michel PIDOLOT

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Monsieur Flacher Dominique, adjoint aux finances rappelle au Conseil Municipal que la commune verse au S.I.V.U. du groupe scolaire CULIN-TRAMOLE, une somme permettant d'équilibrer les comptes.

La participation de la commune de TRAMOLE pour l'année 2025, s'élève 136 124.92 €.

Le SIVU ayant déjà perçu pour 2025 un acompte de 30 000,00 €. Dominique FLACHER propose de verser la somme de 106 124.92 € restante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition.

AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à effectuer les mandatements correspondants.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Certifié exécutoire et Affiché